



**Direction générale de  
l'agriculture, de la viticulture  
et des affaires vétérinaires**

*Affaires vétérinaires*

Chemin des Boveresses 155  
Case postale 68  
CH – 1066 Epalinges

**DEMANDE D'AUTORISATION DE COMMERCE DE DETAIL  
POUR LE RESPONSABLE D'UNE PHARMACIE PRIVÉE VÉTÉRINAIRE**

en application de l'art. 4 à 6 du règlement cantonal du 12 mai 2010 sur la remise des  
médicaments vétérinaires (RRMédv – RSV 812.07.1)

**Personne responsable de la pharmacie privée vétérinaire**

Nom :

Prénom :

**Pharmacie vétérinaire**

Raison sociale du cabinet vétérinaire :

Rue, No :

NPA, localité :

Tél. prof. :

E-mail prof. :

Personnel prévu pour l'exploitation de la pharmacie privée vétérinaire (noms, prénoms,  
qualifications, joindre un organigramme) :

Description des locaux (y compris salle d'attente) en précisant où sont stockés les  
médicaments et où sont les frigos qui en contiennent :

Dispositif prévu pour les stupéfiants :

Lieu, date :

Signature et timbre :

**Joindre à la présente demande :**

- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- (optionnel) photos des endroits où seront stockés les médicaments et les stupéfiants
- Organigramme du personnel en lien avec les médicaments vétérinaires

L'autorisation de commerce de détail ne pourra être délivrée que sur présentation de toutes les pièces demandées

**Demande et documents à envoyer à la  
DGAV - Affaires vétérinaires  
Exercice de la médecine vétérinaire  
Chemin des Boveresses 155 – 1066 Epalinges**